



Des bénévoles en action pour un déjeuner rassembleur



Article en page 3



Résumé du conseil de quartier	p. 2
Un déjeuner rassembleur	p. 3
Invitation à l'assemblée générale annuelle du journal	p. 4
Apprivoiser la mort	p. 5
Dans la série « Petite histoire du journal »	p. 6
Assemblée générale annuelle du Club de ski de fond	p. 7
Les nouvelles de la bibliothèque	p. 8

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 5 avril 2017
Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du C.C.E. ou au bureau municipal :
200, rue Leblanc C.P. 424
Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org
Notre site Web : www.journal-ensemble.org
Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)
819-797-7110 poste 2208

Résumé du conseil de quartier

■ Raymonde Poitras

Résumé de la séance du conseil de quartier d'Évain tenue le mardi 21 février 2017, au centre communautaire d'Évain.

Subventions aux organismes

Il a été convenu que le conseil de quartier d'Évain recommande au conseil de ville de Rouyn-Noranda de répartir le montant alloué comme suit :

- Cercle des fermières – 700 \$
- Bibliothèque – 2 000 \$
- Journal Ensemble pour bâtir – 4 000 \$
- Club de ski de fond d'Évain – 2 000 \$
- Les Amis du parc Victor – 1 700 \$
- Fête familiale (conseil de quartier) – 1 000 \$

Conférence régionale des préfets

Un nouveau Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) a été mis sur pied. Le gouvernement vise à accentuer le développement des régions. Le FARR sera doté, pour 2017, d'une enveloppe provinciale de 30 M \$, excluant Montréal et Québec, et elle sera bonifiée par la suite.

Ce fonds permettra de réaliser des projets reflétant les priorités régionales en matière de développement puisqu'ils seront portés par la Conférence régionale des préfets. Le nouveau ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux, a entrepris une tournée de la région pour présenter le FARR.

Directive aux employés – moteur au ralenti

Le Service des travaux publics de la Ville de Rouyn-Noranda applique une directive afin d'encadrer le temps de fonctionnement des véhicules dont le moteur tourne au ralenti. Il est demandé aux camionneurs de ne pas faire fonctionner le moteur de leur véhicule au ralenti sans justification lors de périodes d'inactivité et lorsque qu'il fait plus chaud que -20°C.

Chiens errants ou sans laisse

Des citoyens se plaignent de la présence de chiens errants dans le quartier et de propriétaires de chiens qui ne les tiennent pas en laisse lorsqu'ils font une promenade avec leur animal. La Ville prévoit émettre une nouvelle réglementation concernant les animaux. Cette réglementation devrait être en concordance avec celle que le gouvernement provincial entend adopter au cours des prochains mois.

Compteurs d'eau

Le conseil municipal étudie la possibilité d'implanter, dans un avenir plus ou moins rapproché, des compteurs d'eau dans toutes les résidences du territoire desservies par l'aqueduc. M. Tessier mentionne qu'il a reçu plusieurs commentaires de citoyens du quartier Évain qui demandent que leur compte de taxe d'eau soit conforme à leur consommation réelle. Ces citoyens sont soit des personnes vivant seules ou des petites familles consommant peu d'eau et qui, conséquemment, trouvent la situation injuste par rapport à d'autres secteurs du quartier ou de la ville où les résidences des citoyens sont munies d'un compteur d'eau reflétant leur consommation réelle.

Population des différentes villes de la région

Voici les données sur la population des principales villes de la région, parues dans la Gazette officielle du Québec le 28 décembre 2016. Ces données servent au gouvernement pour tout programme de subvention ou autre destiné aux villes.

Population officielle - municipalités de la région		
Ville	Année 2016	Année 2017
Amos	12 821	12 821
La Sarre	7 528	7 461
Malartic	3 294	3 275
Rouyn-Noranda	41 960	42 180
Val-d'Or	32 778	32 897
Ville-Marie	2 587	2 618

Statistiques du service des permis

Voici un tableau des données recueillies par le Service des permis pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2017. En résumé, le délai de traitement pour les dossiers simples, les dossiers complexes sans les dérogations mineures ainsi que ceux portant sur les dérogations mineures a été majoritairement respecté.

Le tableau est résumé ci-après :

Période du 1 ^{er} janvier au 31 janvier		
Nombre	Année 2017	Année 2016
Dossiers reçus	88	52
Permis émis	106	79
Courriels (info-permis)	119	Non disponible
Appels (service des permis) ¹	Information à venir	851
Dérogations mineures	9	17

Nombre de visites au comptoir du Service des permis			
	Janvier 2017	Janvier 2016	Janvier 2015
	208	203	211
Moyenne/jour ²	10	10	11

* Les délais incluent les jours ouvrables et les jours fériés. Exemple : dépôt le 23 décembre, permis émis le 5 janvier délai = 13 jours.

1 Appels entrants et sortants. Depuis janvier 2016, les appels de demande d'information sont transférés systématiquement à la ligne info-permis alors que les années précédentes ils étaient dirigés vers la secrétaire du Service des permis. La ligne info-permis est non comptabilisée (moyenne de 20 appels par jour).

2 Calcul effectué en fonction des jours ouvrables

Le conseiller de quartier invite la population à faire preuve de diligence dans l'éventualité où des travaux de construction ou de rénovation doivent être effectués sur leur résidence. Le Service des permis connaît certaines périodes de l'année plus achalandées que d'autres. Parfois il arrive que les demandes nécessitent une dérogation mineure du conseil municipal; ce qui entraîne obligatoirement un délai. Il est donc prudent de s'y prendre à l'avance pour s'adresser au service concerné et éviter ainsi des délais dans le traitement des demandes.

Défiibrillateur à la salle de l'Âge d'Or

Un évènement s'est produit lors du dernier brunch organisé par le Club de l'Âge d'Or. Cet évènement, heureusement sans conséquence grave, nous a fait penser qu'il serait opportun que le Club de l'Âge d'Or se dote d'un défiibrillateur. Il y en a un à l'entrée du centre communautaire, mais on perdrait un temps considérable à aller le chercher pour l'amener au Club de l'Âge d'Or. Mme Dickey informe les personnes présentes qu'une demande a été faite auprès du responsable du centre communautaire pour doter la salle de l'Âge d'Or d'un défiibrillateur afin de pouvoir intervenir rapidement, en cas de besoin.

Date de la prochaine séance : le mardi 21 mars 2017

Comment obtenir un permis?

Vous prévoyez effectuer des travaux de construction ou de rénovation sur votre propriété? Pensez-vous à installer une piscine ou un cabanon dans votre cour ou encore construire un patio ou une galerie? Ces travaux, comme plusieurs autres, nécessitent un permis ou un certificat d'autorisation.

1. Ligne Info-permis

Téléphonez à la ligne Info-permis au 819 797-7568 et laissez votre nom, votre numéro de téléphone et votre question détaillée avec l'adresse concernée sur la boîte vocale

2. Courriel

permis@rouyn-noranda.ca en indiquant votre nom, votre numéro de téléphone et votre question détaillée avec l'adresse concernée, un technicien vous répondra.

3. Site Web de la Ville de Rouyn-Noranda

Formulaire de demande de permis et informations : www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/formulaires-de-demande-de-permis-et-information/.

4. Sur place

Au comptoir des permis au 120, rue Perreault Est, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou prenez rendez-vous avec le préposé à la réglementation et vigie de votre bureau de quartier

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier d'Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 424
Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0
819-797-7110 poste 2208

ensemblepb@tlb.sympatico.ca

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition.

Conseil d'administration

Diane Gaudet Bergeron, présidente
Réjean Gouin, vice-président
Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière
Raymonde Poitras, administratrice
Lili Germain, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Raymonde Poitras, Lili Germain et Réjean Gouin.

Collaboratrices pour ce numéro

Chantal Baril et Marie-Claire Dickey.

Équipe de correction

Hélène Bilodeau, Chantal Grenier, Claire Godard et René Mercure.

Contribution suggérée : 10,00 \$

Abonnement extérieur : 25,00 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la culture et des communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre



Un déjeuner rassembleur

Le déjeuner de l'Âge d'Or

■ Diane Gaudet Bergeron

C'est une rencontre mensuelle des plus attendues par la population du quartier que ce déjeuner. Cela permet aux gens de rencontrer leurs voisins, leurs amis, des gens qu'ils ne verraient pas autrement. Parfois, il est même difficile de se trouver des places pour déjeuner avec quelques amis, tellement il y a de monde. Il est agréable de pouvoir y amener nos invités pour un super déjeuner, ce que nous avons fait dimanche le 5 mars dernier. L'équipe

de bénévoles a servi 465 déjeuners lors de cette journée. Ils ont également fait deux gagnants de 50 \$ chacun, lors d'un tirage : Yvon Pressé et Karen Parent.

Madame Marie-Claire Dickey nous mentionnait que la soirée des 80 ans se tiendra le 29 avril prochain. Lors de cet événement, 7 membres pourraient être fêtés malheureusement seulement 3 personnes ont accepté de participer à la fête organisée par le Club de L'Âge d'Or, ce qui désole les organisateurs.

Au sujet des écoles d'Évain

■ Julie Marciel Coulombe

Le 27 janvier 2017 a eu lieu une journée thématique tropicale. Les enfants étaient invités à s'habiller pour l'occasion. Chaque enseignante et chaque enseignant choisissait des activités reliées à ce thème. Il y a eu des dégustations de fruits tropicaux et des courses à relais.

Le 14 février les élèves sont arrivés à l'école habillés de rouge, blanc et rose, avec leurs petits mots d'amour qu'ils ont pu distribuer à leurs amis et enseignants.

Les élèves du préscolaire sont allés deux fois patiner à l'aréna d'Évain. Les parents étaient invités à se joindre à eux pour cette belle activité.

Au service de garde, les élèves de préscolaire et première année sont allés visiter le Refuge Pageau à Amos. Les plus vieux ont eu une journée thématique "vis et boulons" qui a permis de créer une œuvre magnifique.





Simply for you
 Esthétique - Massothérapie

Isabelle Nackers
 Propriétaire

 65, avenue Victor
 Quartier Évain, Rouyn-Noranda
 Tél. : 819-763-1531
 Sur rendez-vous
 Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
 Vendredi : 9 h à 17 h

Quatre personnes honorent leur forfait de trappe

■ Ghislain Voyer

Lors de la Journée des trappeurs 2016, organisée par l'Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN), deux gagnants ont remporté, par tirage au sort, un forfait pour une journée de trappe, repas et motoneige inclus. Il s'agit de Mme Carmen Cloutier de Rouyn-Noranda et M. Donald Gélinas d'Évain.

L'expédition s'est organisée le vendredi 3 mars dernier sous un soleil radieux alors que Dame Nature, dans toute sa désinvolture, offrait aux participants, en cadeau de bienvenue, un thermomètre indiquant -25°C.

N'ayant peur de rien, Mme Cloutier et son conjoint, M. Daniel Beaudry, ainsi que M. Gélinas et sa conjointe Mme Julienne Pépin, se sont rendus au restaurant Majémyo d'Évain où les attendaient leurs trappeurs et guides pour la journée, Ghislain Voyer et Gilles Dénomme, tous deux membres de l'ATRN. Après s'être bien sustentés, départ pour Arntfield afin de prendre possession des motoneiges : un Skandik 20 pouces, commandité par Blais récréatif et un 20 pouces VK 540, commandité par Moto Sport du Cuivre.

À 9 h 15, départ pour la ligne de trappe, direction Mont Kékéko. Aux divers arrêts, tout le monde se mettait joyeusement à la tâche : casser la glace, sortir du trou l'un des six castors que l'on a pris durant la journée, retendre les collets et les pièges. À midi, l'estomac criait famine, le groupe s'est dirigé au restaurant de l'Aréna d'Arntfield pour un bon repas, commandité par M. Guylain Laquerre. Guy Martin, animateur de l'émission « Simplement Plein Air », à la station CHUN-FM 98,3 s'est joint au groupe pour le dîner. Il prévoit aborder le sujet de la trappe lors d'une prochaine émission.

En après-midi, le groupe est parti en randonnée, s'amusant à comparer l'efficacité des motoneiges, en sentier et hors-sentier.

Comme le veut l'adage, ce qui s'est passé entre les participants, reste entre eux. Mais une fuite nous a toutefois appris que lorsque l'on veut voir de trop près, il se peut qu'une jambe se retrouve jusqu'à mi-cuisse dans l'eau. Il semblerait également qu'on se souciait beaucoup du confort des trappeurs, au point de se départir de ses chauffe-mains.

En conclusion, ce fut une expérience mémorable pour tous. L'ATRN remercie les commanditaires pour leur participation : Blais récréatif, Moto Sport du Cuivre, restaurants Majémyo et l'Aréna d'Arntfield de même que M. Guylain Laquerre.

Pour informations, contactez Ghislain Voyer 819-279-5353



Tél : 819-768-2679


CENTRE DE VINIFICATION
La Solution
 Nicole Lemire, prop.
 134A rue d'Évain Rouyn-Noranda

FRANCIS
GAUTHIER
 inc.


768-2690
 terrassement
 255 ave. Lafontaine Rouyn-Noranda, Qué. J0Z 1Y0

Invitation à l'assemblée générale annuelle du journal

■ Louise Luneau

ENSEMBLE pour bâtir...

Il nous fait plaisir de vous inviter à participer en grand nombre à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu :

Date : Lundi le 24 avril 2017

Lieu : Salle des Loisirs du centre communautaire

Heure : 17 h 30

Cette invitation s'adresse à toutes les citoyennes et à tous les citoyens du quartier. Lors de cette assemblée générale, l'équipe du journal vous présentera le rapport annuel des activités de la dernière année, les états financiers ainsi que le plan d'action de l'année en cours.

Vous trouverez ci-après le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle :

1. Mot de bienvenue de la présidente et vérification du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Nomination de la présidente et de la secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 28 avril 2016
6. Rapport des activités de la dernière année
7. Présentation et adoption des états financiers de la dernière année 2016-2017 et présentation des prévisions budgétaires 2017-2018
8. Présentation et adoption du plan d'action 2017-2018
9. Élections des membres du conseil d'administration
10. Période de questions et commentaires des membres
11. Levée de l'assemblée

Un buffet froid sera servi lors de cette assemblée générale. Bienvenue à toutes et à tous. Veuillez confirmer votre présence en appelant au 819-797-7110 (2208) ou encore par courriel : ensemblepb@tlb.sympatico.ca.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer le lundi 24 avril prochain. C'est toujours un plaisir de vous rencontrer et de vous présenter le bilan du travail effectué par l'équipe du journal.

Dons des citoyennes et des citoyens du quartier en 2016

André et Jeannine Poulin
André et Marie-Reine Rivard
André Gaudreau et Suzanne Gourde
André Tessier
Annie Vienney
Carmen Landreville
Chantal Baril et Ghislain Voyer
Chantal Lafontaine et Normand Cholette
Claude Héroux et Hélène Leclerc
Daniel et Joëlle Latour
Danielle Gélinas et Yvon Bérubé
Denis et Terry Beaulé
Denise et Fernand Tremblay
Denise et Jacques Beaupré
Denise Trudel
Diane Gaudet Bergeron et Réal Bergeron
Dolorès Regimbal Morisset
François Berthiaume
Francine Pilon et Michel Bélanger
Gaston et Christiane Massicotte
Germaine Dionne
Ghislaine et Pierre Toupin
Gilles et Liane Marseille
Gilles Gendron
Gilles Quintal
Ginette Blouin
Hélène Bilodeau et René Mercure
Jacinthe et Normand Larocque
Jocelyne O'Rourke et Gilles Duval
Lili Germain
Lise Pilon Lafond et Yvon Lafond
Louise Champagne et Normand Cloutier
Louise Labbé et Denis Germain
Louise Thériault Tremblay et Jules Tremblay
Louise Villeneuve
Louise Luneau et André Dubois
Marc Fortin
Marie-Ange Roberge et Gérard Boisvert
Marie-Claire Dickey
Marielle Dault Lacroix
Michel Garon
Monique Banville
Muguette Lacerte
Nicole Beaulé et Jacques Turgeon
Nicole Côté et Réjean Mantha
Nicole Landriault et Jean Laporte
Nicole Leroux Rheault
Nil et Diane Leblanc
Normand Laquerre
Pierre Fournel et Nicole St-Amant
Ralph Woronchuk et Denise Roberge
Raymonde Lacroix
Raymonde Poitras et Eddy Lefebvre
Réal Fontaine
Réjean et Isabelle Gagnon
Réjean Guin
Réjeanne Trudel
Renald Gaudet et Huguette Grimard
Roger Paradis
Suzanne Bédard et Réjean Vachon
Suzanne Pilon
Sylvie et Clément Latour
Thérèse Archambault Boucher et Jean-Paul Archambault
Yvette Doré Picard et Marcel Picard

Abonnements extérieurs :

Évelyn Brochu Lavallée
Lucile Dionne
Lyne Pilon
Michelle Bastien
Mme Gerry Deshaies
Nicole Gélinas
Nicole Leblanc
Nicole Leblanc
Noëlla Legault
Yvette Benoit

Les organismes du milieu et les entreprises :

Boucherie Donald Gélinas
Céramique Gauthier S.E.N.C.
Cercle des fermières d'Évain
Club de l'Âge d'Or Bon Accueil Évain
Club de ski de fond d'Évain
Kuk Sool Won
Les Pacifiques de la route

Les publicitaires :

Centre de Vinification La Solution
CPS Média
Dépanneur chez Gibb
Francis Gauthier Inc.
Julien Gauthier Excavation
Katou Poulin et Amélie Mousseau (Salon chez Katou)
Kiwi Création
Les pompiers d'Évain
Marie l'Artisane des vins
Plastiques Industriels G+Plus inc.
Provigo Nicolas Pichette – Évain
Simplement pour vous
Transport L. Provencher

Les membres du conseil d'administration tiennent également à remercier les personnes des équipes de collaboration et de correction de leur temps bénévole consacré mois après mois pour la production du journal au cours de la dernière année.

L'équipe de collaboration :

Jacinthe Falardeau
Jocelyne Mayrand
Julie Marcil Coulombe
Lise Pilon Lafond
Marie-Claire Dickey
Maurice Descôteaux
Muguette Lacerte

L'équipe de correction :

Chantal Grenier
Claire Godard
Hélène Bilodeau
René Mercure

Nos partenaires financiers :

Ministère de la Culture et des communications
Ville de Rouyn-Noranda

L'équipe du journal vous remercie...

■ Louise Luneau

Le Conseil d'administration du journal Ensemble pour bâtir veut exprimer à tous ses membres, aux organismes du milieu, aux publicitaires, aux collaboratrices et aux collaborateurs, à l'équipe de correction et aux partenaires financiers toute sa gratitude pour leur support financier de la dernière année, soit du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2017.

Il est important de réitérer que sans votre collaboration et sans votre contribution financière, le journal ne pourrait pas être distribué gratuitement 10 fois par année à toutes les

familles du quartier.

Le conseil espère que vous avez apprécié le contenu du journal au cours de la dernière année et que vous demeurerez des fidèles partenaires avec l'équipe de production pour continuer à poursuivre un journal intéressant.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos activités. Ce sera un plaisir de les publier. Le journal communautaire, c'est l'affaire de toutes et de tous et encore une fois, MERCI de votre générosité et de votre collaboration.

Aménagement 2000

Aménagement paysager Hydro ensemencement
Installation arbres et gazon Remorque de terre
Pose de pavé uni et muret

Estimation gratuite

7, Bertrand, c.p. 884 Évain (Québec) J0Z 1Y0
Tél.: (819) 768-5343 / Cell.: (819) 763-6384
Site: www.aménagement2000.ca

Apprivoiser la mort

■ Diane Gaudet Bergeron

À la suite d'une invitation de monsieur Jean Mercure de « Les Amis de l'Envol » dont madame Lucille Bolduc est présidente, je me suis déplacée pour une visite guidée du salon funéraire J.H. Fleury le 22 février dernier.

Préarrangements :

Monsieur Patrick Fleury nous a parlé des arrangements préalables funéraires qui sont, en fait, une convention entre la personne intéressée et l'entreprise funéraire. Ces arrangements permettent de choisir et de payer à l'avance les biens et services qui seront fournis à la suite du décès de la personne intéressée.

Est-ce que l'argent est protégé ?

Oui, les sommes sont déposées en fidéicommis. Ces arrangements préalables sont régis par la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture. Elle est en vigueur depuis le 1er mars 1988 et administrée par l'Office de la protection du consommateur.

Est-ce que je peux mettre fin à mon contrat ?

Oui, il se peut que, pour diverses raisons, vous deviez mettre fin à votre contrat. Vous devez alors en aviser par écrit l'entreprise funéraire qui vous remboursera le dépôt intégral moins les 10 % qui ont servi aux frais d'administration dès le départ.

Quelles sont les conditions de paiement ?

Plusieurs entreprises funéraires offrent la possibilité d'étaler les paiements sur 36 mois.

Que se passe-t-il si la personne décède avant la fin des paiements ?

Le solde sera dû et payable dans les trente jours suivant le décès.

Devez-vous informer les membres de la famille d'une telle démarche ?

L'entreprise funéraire est tenue d'envoyer une copie du contrat à une tierce personne désignée par vous, permettant à au moins une personne d'être au courant de vos démarches. Par contre, vous avez le droit de ne pas désigner de tierce personne. Si tel est le cas, vous devrez signer une clause à cet effet.

Qu'arrive-t-il si vous êtes déménagé ?

Le corps peut être rapatrié vers la région, par la résidence funéraire ou vous



M. Patrick Fleury
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

pouvez demander un remboursement.

Voici les différentes techniques utilisées pour la disposition des corps :

L'inhumation est le geste de disposer le cercueil ou l'urne à l'intérieur d'une fosse creusée à même le sol habituellement dans un cimetière. C'est le type de disposition le plus traditionnel.

La crémation est un processus de disposition finale d'un corps en le réduisant en cendres. C'est donc la décomposition du corps par l'oxydation rapide des tissus du corps. L'inhumation du défunt en terre est une oxydation lente. Nous avons pu voir le four crématoire.

L'aquamation est le processus chimique de l'hydrolyse alcaline. En des mots plus simples, c'est une combinaison de l'eau qui coule à haute température et l'alcalinité de deux produits qui accélèrent le cours naturel de la décomposition du corps. Par la suite, cette eau est rejetée dans les égouts tout simplement, ne laissant que les os dans un grand contenant dédié à cet effet. Je vous invite à vérifier auprès des différentes entreprises funéraires pour en connaître davantage sur les arrangements préalables funéraires. Vous aurez droit aux funérailles souhaitées et vous n'occasionnez aucun trouble à votre famille.

Dernièrement, j'ai assisté à diverses funérailles et j'ai compris qu'il faut effectuer nos préarrangements ou s'assurer que nos dernières volontés seront respectées.

Marché immobilier

■ Lili Germain

Il semblerait que le marché de l'immobilier se porte bien en Abitibi-Témiscamingue. C'est du moins ce que nous laisse entendre un article diffusé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Selon cet organisme, l'année 2016 aura marqué la meilleure performance régionale depuis 2006.

Pour l'année 2016, 2 494 inscriptions de propriétés à vendre ont été enregistrées. De ce nombre, 1 375 ont fait l'objet d'une transaction immobilière, ce qui représente une croissance de 12 % des ventes par rapport à l'année 2015.

La valeur totale des transactions se chiffrait en 2016 à près de 258 M\$, dont environ 215 M\$ provenaient de la vente de résidences unifamiliales. Quant au délai de vente de l'ensemble des propriétés, il s'établissait à 134 jours en moyenne en 2016, comparativement à 124 jours d'attente l'année précédente.

Dans la région, il semblerait que la hausse du nombre de transactions soit notable du côté des maisons unifamiliales puisque les ventes de ce type de propriété ont bondi de 13 % malgré une offre de résidences similaire à l'année 2015. Les marchés des copropriétés et des terrains ont aussi trouvé plus de preneurs en 2016.

L'Observatoire nous indique que, dans la région, une augmentation des prix pour les résidences unifamiliales a été notée et que la moitié d'entre elles ont été vendues à un prix supérieur à 183 500 \$. Cela correspond à une hausse de 8 % du prix médian par rapport à 2015.

Journée des trappeurs 29 avril 2017

ÉCOLE LA SOURCE au 9, 10^e Rue Rouyn-Noranda (caféteria)

Pour une meilleure connaissance des animaux à fourrure qui vivent chez nous.

- Exposition de fourrure et de crânes d'animaux de la région.
- Tirage d'un voyage en hélicoptère.
- Démonstrations des techniques de piégeage sans cruauté.
- Connaissance de différentes techniques de dépiantage, d'apprêtage et de moulage.

Dîner spécial : **Tourtière du trappeur urbain** (repas complet à prix modique)

Prix de présence pour les visiteurs.

Tirages spécifiques pour les membres de la FTGQ.

Notre commanditaire principal M. Claude Grenier sera sur place

Bienvenue à toute la population. Entrée libre

Saviez-vous que...

Réal Boissonneault a donné, comme il l'avait prévu, son dernier cours de ski, le 3 mars dernier, la journée de ses 80 ans. Félicitations et bonne retraite monsieur Boissonneault.



Bières de microbrasserie
Mets cuisinés sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
facebook.com/chezgibb

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490

 25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0



Concentré de vins et bières
Équipement de base complet
Location d'équipement
Distributeur : Héron Bay, Kendridge, Fontana, Muntons et autres

Nicole Lemire
Propriétaire

134, rue d'Évain
Rouyn-Noranda
Tél. : 819-768-2137



Julien Gauthier EXCAVATION
R.B.Q. : 2462-4488-42

Tél. : 819-768-2421
Cell. : 819-763-6949
Fax. : 819-768-2428

3865, Rang des Cavaliers
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

Dans la série « Petite histoire du journal »

Le centre communautaire

■ Louise Luneau

Après avoir relu les premières éditions du journal, j'ai pu constater que de nombreux articles ont été rédigés sur le projet de la construction du centre communautaire. Ce dossier n'a pas été facile à rendre possible. Il y a eu deux référendums, un comité qui s'est opposé à ce projet et la mise sur pied d'un comité de financement pour atteindre

un objectif de 300 000 \$. Voici quelques articles tirés pour vous faire revivre la saga du centre communautaire. En 2017, le centre communautaire répond toujours aux besoins de la population. Il a même fait peau neuve, ce qui signifie que ce projet a été plus que positif pour le développement de notre communauté.

Le Centre communautaire – Bâtir son milieu

■ Maurice Descôteaux – Mai-juin 1979

Le Conseil municipal a tenu au moins cinq assemblées, à ce jour, dans le but d'exposer les plans du projet du centre communautaire à Évain. On estime à une centaine environ les assistances à ces réunions. En plus d'être une occasion de dévoiler le projet, ces assemblées visaient aussi à connaître les réactions des gens. Or, il semble qu'on est satisfait, en grande majorité, des intentions du Conseil. On voit même avec un certain enthousiasme l'érection prochaine d'un Centre communautaire.

Origines du projet

Pourquoi un Centre communautaire ici? C'est à cette question que répondait l'exposé de notre maire, M. Roger Cotnoir.

D'abord, affirme M. Cotnoir, ce projet est le fruit de plusieurs demandes. Ce n'est pas d'hier que plusieurs organismes exigent plus de locaux. Le sous-sol de l'église a été très bien aménagé; depuis trois ans, il sert à beaucoup de groupes, autant pour les fêtes que pour des assemblées. Mais il est nettement insuffisant. Plus Évain prend de l'expansion, plus sa population s'accroît, plus il faut d'espace pour réunir ces gens.

A ce propos, les Dames Fermières notamment, mais d'autres mouvements aussi, comme les Scouts, ont fait la demande d'un Centre communautaire. Mais on se souviendra que c'est surtout le Café paroissial qui émettait formellement le vœu de voir se construire ici un lieu de rassemblement populaire, et ce dès l'automne dernier.

Initialement, le projet devrait contenir surtout les bureaux de la municipalité et un nombre suffisant de locaux ou de salles de réunion. Ce n'est que plus tard que vint s'ajouter l'idée d'une patinoire. A cette étape du projet, on a pensé réaliser immédiatement toutes les études en vue d'une glace artificielle.

Celle-ci n'est pas pourtant pas obligatoire. Mais devant l'engorgement des centres sportifs de la ville, nous pouvons escompter une utilisation maximale de la glace. Peut-être vaut-il mieux se doter aussitôt d'une glace artificielle? De toute façon, il faudrait déjà préparer le terrain en fonction de celle-ci.

Le projet prenait dès lors des proportions insoupçonnées. Aussi, on jugea nécessaire de faire réaliser les plans par une firme d'architectes. Les travaux furent confiés à la maison Boulianne et Bart de Rouyn. De la sorte, on saurait que les plans sont conformes aux exigences gouvernementales; de plus, les estimations seraient plus précises. C'est ainsi que nous savons maintenant que l'ensemble du projet est évalué à quelque \$ 1 587,000.

Une valeur sentimentale

Dès réception des plans, le Conseil municipal s'est montré entièrement favorable au projet. C'est à l'unanimité que l'on a accepté. Mais pour nos représentants municipaux, le Centre ne serait pas fonctionnel; il ne ferait pas qu'ajouter des services. Il recèlerait d'abord des valeurs sentimentales.

La majorité, sinon tous, nous orientons nos activités vers les villes-sœurs : que ce soit pour le travail, les loisirs ou même les achats. Ceci est un fait. La conséquence la plus grave de cet état de chose reste le déracinement. Notre résidente ne nous sert plus que de dortoir. Bientôt, le voisin devient un trouble-fête. Nous voulons nous isoler. Nous cherchons le silence et la tranquillité : comme dans ces vastes banlieues impersonnelles. Tout à fait l'atmosphère d'un dortoir!

Pour plusieurs, ce n'est pas là une vie sociale, une vie commune. Ceux qui sont d'Évain depuis longtemps en savent quelque chose. Or, dans l'esprit de nos conseillers et de plusieurs autres, un Centre communautaire devient une urgente nécessité. Il serait un lieu de rassemblement bénéfique. Il permettrait l'échange, les rencontres joyeuses, la solidarité nécessaire à toute communauté vivante. Comme l'affirme M. le maire, « il faut s'organiser avant de se faire organiser ».

C'est dans cet esprit qu'est né et que s'est développé de projet. Et c'est à un vaste ralliement que nous convie le maire et tout le Conseil municipal. Le Centre communautaire apparaît comme une nécessité pour plusieurs. Ce doit l'être pour tous.

Projet d'un Centre communautaire – Campagne de souscription au début d'octobre

■ Jean-Paul Michaud – Septembre 1979

Le Comité de financement du projet d'un Centre communautaire à Évain débutera sa campagne de financement au début d'octobre prochain, afin de recueillir les fonds de départ pour la réalisation du projet. L'objectif de la campagne de financement est de \$300,000. Une formule de souscription individuelle est prévue à cet effet de même qu'un pamphlet expliquant les modalités de financement, la raison d'être du projet, et des indications sur ses opérations. Selon le maire Roger Cotnoir, la souscription locale permettra de vérifier l'opinion de la population locale sur la question d'un centre communautaire doté de salles à usage multiple ainsi qu'une glace artificielle. Un don de \$300 est demandé au citoyen qui se dit d'accord avec le projet déjà décrit dans un numéro spécial du journal Ensemble.

Par ailleurs, selon M. Jean-Marc Jenkins publiciste au Comité de financement, des demandes d'appui et d'aide au projet ont déjà été faites au palier gouvernemental ainsi qu'au niveau des députés de la région. On semble tout optimiste au Comité de financement et les difficultés rencontrées par la ville de Rouyn auprès de Québec quant à la construction d'une deuxième glace artificielle à Rouyn n'ont même pas été discutées selon le publiciste : « le projet d'Évain est différent ». On annonce ainsi qu'une réponse sera faite aux objections rencontrées dans le milieu au sujet de la glace artificielle.

Le Centre communautaire est inauguré devant quelques 400 personnes à Évain

■ Maurice Descôteaux – Mars 1982

C'est toute une brochette de personnalités bien connues des citoyens qui se sont données rendez-vous au centre communautaire d'Évain, le dimanche 28 février dernier, alors que le conseil municipal a inauguré officiellement son nouvel édifice. Près de 400 personnes ont bravé le froid qui persistait à l'intérieur du centre pour accueillir ces personnalités et assister à la cérémonie.

La première phase est réalisée. Il faut maintenant 225 000\$ pour la deuxième phase. Cette phase est nécessaire pour achever la partie avant qui renfermera les bureaux de la municipalité au rez-de-chaussée, les locaux laissés à la disposition des mouvements, au sous-sol et la grande salle de réception à l'étage. Dès le début de cette campagne de la deuxième phase, plus de 25 000\$ sont déjà amassés, puisque le gérant de Mines Noranda, M. Peter L. Fowler, a remis au comité un chèque au montant de 5 000\$. Le Club Lions de Rouyn Centre y allait, pour sa part, avec un don de 10 000\$. On remarquera de même que la « machine à glace » est un don du Club Rotary.



On procède à la traditionnelle coupure du ruban : (de gauche à droite) MM. Gilles Baril, Roger Cotnoir, François Gendron, Claude Gagnon et Henri Tousignant

Petit mot de Céline

On peut facilement deviner la valeur d'une personne en regardant comment elle traite les gens dont elle n'a pas besoin.

Assemblée générale annuelle du Club de ski de fond

■ Réjean Guoin

Malgré le froid sibérien du samedi 4 mars, une douzaine de membres se sont présentés pour l'assemblée générale annuelle du Club de ski de fond d'Évain qui se tenait au 450 avenue de l'Église, adresse du chalet principal.

Après les salutations d'usage, le président du club, M. Paul Therrien, est brièvement revenu sur l'année 2015-2016 : sur le vandalisme d'un refuge, mais surtout sur la non coopération de dame nature qui aura infligé des températures glaciales pour les mois de janvier et février, le résultat étant une baisse de 30 % des inscriptions sur l'année précédente. Malgré tout, la hausse de quelque 20 % des revenus de commandite pour la même année a suffi pour finir l'année en bonne situation financière.

Le bénévolat pour un club comme celui d'Évain revêt une importance

majeure et le conseil d'administration évalue à plus de 1 500 les heures qui sont données par les bénévoles pour faire « glisser » tous les membres actifs.

Voulant s'assurer d'une présence sur les réseaux sociaux, le club est actuellement à rajeunir son site web et désire se montrer plus actif sur Facebook à l'avenir.

Beaucoup de projets sont à l'étude, quelques-uns étant déjà en place comme la nouvelle piste de vélo à pneus surdimensionnés (Fat bike) et de raquettes et d'autres qui pourraient encourager plus de personnes à fréquenter le club de ski de fond déjà reconnu pour la qualité de ses pistes et ses paysages magnifiques.

La saison actuelle, commencée beaucoup plus tôt, s'annonce meilleure et le nombre de membres actifs est revenu à la normale soit aux environs de 260.



Dans l'ordre habituel : Françoise Nadeau (secrétaire), Laurent Beaupré (trésorier), Sacha Bergeron, Denis Bournival, Paul Therrien (président), Gaétan Nadeau, Cécile Charland et Francois Groleau. Absent de la photo : Michel Frigon
Crédit photo : Réjean Guoin

Ils étaient nombreux au dîner de « hotdogs et bines »

■ Réjean Guoin

C'est plus de 65 personnes de tout âge qui se sont déplacées pour le dîner hotdogs et bines au refuge « Les Fourches ».

Cet événement annuel a eu lieu le dimanche 5 mars dernier et, la température aidant, les amateurs de ski de fond et de fatbike étaient nombreux au rendez-vous pour prendre une bonne dose de grand air et quelques hotdogs sur le BBQ.



Les amateurs de fatbike étaient au rendez-vous
Crédit photo : Francois Groleau

Plastiques INDUSTRIELS
G+Plus inc.
EXPLOITEZ LA FORCE G

Stephan Tapp
Directeur Développement des Marchés

Tél. sans frais : 1.866.797.9436
Télec. sans frais : 1.877.797.4421
Local & Inter.: +1.819.768.8888

Cell : 705 495.7698
stephan@plastiquesgplus.com
www.plastiquesgplus.com

180, rue d'Évain
Rouyn-Noranda, Qc, Canada J0Z 1Y0

Aliment santé et sport : une certaine incompatibilité !

■ Réjean Guoin

Si vous avez fréquenté les arénas ces dernières années, vous avez sans doute remarqué que les tentatives de vous faire manger des produits santé ont été nombreuses.

Le restaurant au centre communautaire d'Évain n'y a pas fait exception. Mme Carole Grégoire, employée par la ville pour s'occuper du restaurant, nous a confirmé que la majorité des produits santé, tels les fruits, yogourt, etc., non seulement ne répondent pas à une demande mais souvent atteignent leur date de péremption sur les comptoirs. La même situation se constate dans les machines distributrices.

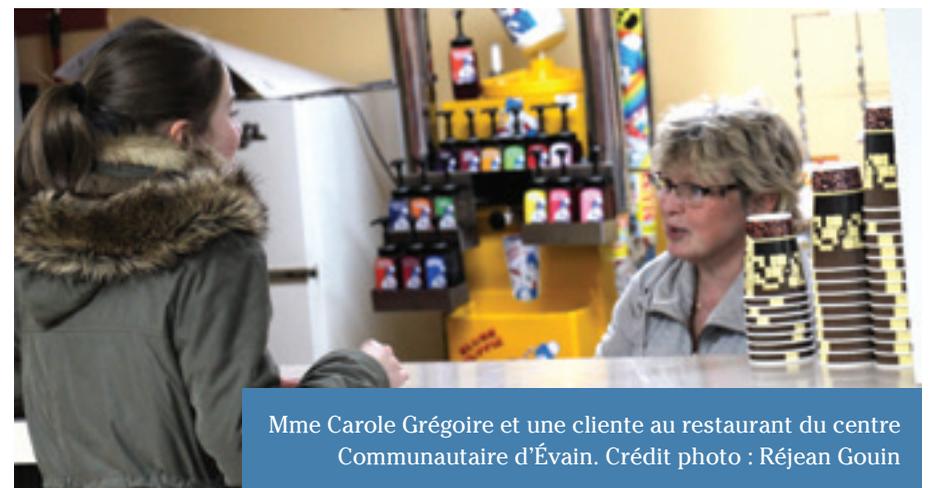
Malgré les nombreuses tentatives de faire valoir le service sur place, les clients se retournent vers les croustilles et les slushs.

Les heures d'ouvertures se font par rapport aux activités qui ont lieu

sur la patinoire et la plupart du temps les clients potentiels arrivent avec en main leur café et collation malgré les nombreuses tentatives de faire valoir le service sur place.

Évidemment, c'est un peu l'histoire de la poule et l'œuf; est-ce que les heures d'ouvertures sont responsables du peu d'achalandage ou le fait que les gens n'encouragent pas le restaurant qui fait que l'ouverture se fait de plus en plus rare?

Le fait est que d'offrir des produits santé dans un lieu où on met en valeur le sport et la santé physique n'est pas un gage de réussite commerciale, bien au contraire; on ne pourra jamais forcer les gens à manger ce qu'ils ne veulent pas. Malheureusement, il semble que le choix santé n'est tout simplement pas au rendez-vous.



Mme Carole Grégoire et une cliente au restaurant du centre Communautaire d'Évain. Crédit photo : Réjean Guoin

La surfaceuse arrivée en 2008

Le mois dernier, nous soulignons l'arrivée de la surfaceuse en 1989. Ceci était une erreur car c'est bien une autre machine, le Raid Trac 1800, qui était alors utilisée. La surfaceuse qui sert maintenant à l'entretien des pistes au club de ski de fond n'est en fonction que depuis 2008.

Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Guoin

Le printemps se pointe le bout du nez, les journées se réchauffent enfin et nous avons encore et toujours de nombreuses nouveautés à vous offrir.

Romans adulte

- **Les 9 vies d'une petite robe noire** de Jane L. Rosen
- **335 rue des Geais Bleus** de Claudie Moreau
- **Amour aller-retour : L'estime de soi est la clé** de Marie-Eve Lamontagne
- **Le 489 de Michael Draper -L'amante de Molière** de Christiane Duquette
- **L'amour au premier vol de Roxane Laurin -Le café chat** de Melissa Daley
- **Des chants pour Angel** de Marie-Claire Blais
- **Je est une autre** de Suzanne Aubry
- **Jack : Une enquête de Joseph Laflamme** de Hervé Gagnon
- **Plus folles que ça, tu meurs** de Denise Bombardier
- **Toxique** de Niko Tackian
- **Pierre, Jean, Jacques et les autres...** de Marie-Élaine Proulx
- **Les animaux** de Christian Kiefer
- **La bonne de Chagall** de Karen Olsen
- **Hadès** de Candice Fox
- Et plusieurs autres

Documentaires

- **Mes amis, mes amours** de Danielle Ouimet
- **L'année du oui** de Shonda Rhimes
- **Carnet d'un imposteur** de Hugo Horiot
- **Les monologues du voile** de Kenza Bennis
- **Péter sa coche** de Matthieu Bonin
- **Philippe Couillard : La naissance d'un chef** de Alec Castonguay
- **Pourquoi je ne suis pas un papillon** de Jerry Ayan
- **Les faits saillants du match : Les 100 ans de la LNH** de Simon Grondin
- **Parce que parfois, la pluie doit tomber** de Chantal Lanthier
- **Le Paris de Monique Giroux** de Monique Giroux
- Et plusieurs autres

Ce n'est qu'une liste partielle de ce qui vous attend à votre bibliothèque. Les bénévoles sont de retour aux heures et journées habituelles.

Visitez : sites.google.com/site/biblioevain

Ouverture les mardis et jeudis de 16 h à 20 h

Concours Extra 2017

Il est temps de s'inscrire

■ Lili Germain

Le lancement du 38^e Concours Extra de la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda s'est fait le 15 mars dernier sous le thème « Avec le rêve pour bagage », un thème inspiré par le livre de Benoît-Beaudry Gourd paru aux Éditions du Quartz à l'automne dernier. Cette activité vise à reconnaître le succès, les projets et la persévérance des entrepreneurs d'ici.

Pour l'occasion et dans le cadre du projet «Les enjeux de l'entrepreneuriat», la Chambre accueillait M. Charles Gabrysz, président de Gestion Gabrysz qui a remporté le prix de l'entreprise de l'année, lors du gala de novembre 2016. Ce dernier a décrit son parcours et nous a entretenu des défis qu'il a dû relever jusqu'à aujourd'hui.

Précisons que ce concours se décline en deux temps. La première sélection sera annoncée le 14 juin. Les entreprises ont jusqu'au 31 mai pour soumettre leur dossier de candidature. La deuxième sélection est quant à elle fixée au 13 septembre, mais il faut soumettre son dossier de candidature au plus tard le 5 septembre.

Saviez-vous que...

Les fondateurs de Géliko étaient Jacques Gélinas avec sa conjointe Nicole ainsi que Guillaume Barrette en 2000. Jacques et Nicole ont laissé l'entreprise pour prendre leur retraite mais Guillaume Barrette y est toujours comme vice-président de cette entreprise avec François Gélinas, qui avait rejoint l'entreprise en 2003. Guillaume et François, deux amis d'enfance, sont actionnaires à parts égales dans l'entreprise. Tout dernièrement a eu lieu une nouvelle association dont nous vous avons parlé dans la dernière parution.

**Les pompiers d'Évain sont là pour nous.
En cas d'urgence, appelez le 911.**



AVRIL 2017

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Récupération : Bleu Poubelles : Vert Lieu de l'activité : Noir : Centre communautaire d'Évain / Rouge : École St-Bernard / Violet : Église						
					Compétitions de patinage artistique Invitation R-N	1 Messe 19 h 15 Compétitions de patinage artistique
2 Messe 10 h Compétitions de patinage artistique	3	4 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h	5 Date de tombée du journal Ensemble	6 Messe 19 h 15 Biblio 16 h à 20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	7	8 Messe 19 h 15 Soirée Chasse et pêche : salle du Cinquantenaire
9 Messe 10 h	10	11 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h	12	13 Messe 19 h 15 Biblio 16 h - 20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	14 Vendredi saint	15 Messe 19 h 15
16 Messe 10 h Pâques	17	18 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h Conseil de quartier d'Évain 20 h	19	20 Messe 19 h 15 Biblio 16 h à 20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	21	22 Messe 19 h 15
23 Messe 10 h	24	25 Messe 16 h 15 Biblio 16 h - 20 h	26	27 Messe 19 h 15 Biblio 16 h à 20 h KukSoolWon 19 h - 20 h	28	29 Messe 19 h 15
30 Messe 10 h						